

Une jachère obligatoire déguisée

Les propositions de réforme de la Pac que la Commission de Bruxelles a présentées le 12 octobre, si elles étaient appliquées en l'état, mettraient en péril la rentabilité des exploitations au profit d'une approche très renforcée de l'environnement et au détriment de la sécurité alimentaire. En effet, l'abandon quasi-total des outils de gestion des marchés, la convergence rapide des aides (cinq ans) avec une marche importante dès 2014, une augmentation du poids de la conditionnalité avec un verdissement conséquent des aides ne sont pas de nature à rassurer. Loin de là ! Concernant le verdissement des aides, les critères proposés sont bien trop élevés. 30 % des aides allouées aux mesures vertes et la mise en place de 7 % de terres arables en réservoirs de biodiversité sont une manière sournoise, d'une part, de raboter les aides, d'autre part de recréer des jachères déguisées... et non indemnisées. De longs mois de négociation vont maintenant s'ouvrir. Ils vont impliquer le Parlement européen qui a pouvoir de codécision et le Conseil des ministres. Je souhaite qu'ils ne soient pas sourds au combat que ne vont pas manquer de mener nos organisations agricoles pour modifier ces propositions.

Philippe Lirochon



Chambr' Info 28

Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Agronomie

Opération NITRATES MOINS 2012 : reprenez les dates !

Nitrates Moins se déroulera du 17 au 19 janvier pour le ramassage dans toutes les communes et les 20, 23 et 24 pour le dépôt à Dreux, Chartres, Châteaudun et Orgères-en-Beauce. Chaque année, la chambre d'Agriculture gère le conseil sur plus de 4 000 parcelles.

Mesurer les reliquats d'azote pour mieux fertiliser

• **Pour les céréales**, le conseil de fumure commence par un calcul de la dose prévisionnelle en appliquant la méthode du bilan qui consiste à déduire des besoins totaux de la plante toutes les fournitures du sol. Parmi ces fournitures, le reliquat d'azote en fin d'hiver est le plus variable surtout pour les précédents fournissant de l'azote (pois, colza, pomme de terre...). Il est donc toujours conseillé de réaliser des reliquats d'azote dans ces situations à risque. La dose prévisionnelle, ajustable en cours de culture, permet à la fois d'optimiser le rendement et la marge de l'agriculteur tout en minimisant le reliquat en fin

de culture. Dans la pratique, toutes les parcelles ne peuvent être analysées. Il convient donc de choisir quelques parcelles en fonction des précédents et des types de sol de façon à couvrir les principales situations de l'exploitation. Pour les parcelles non analysées, le reliquat sera estimé en fonction des analyses réalisées sur les autres parcelles de l'exploitation.

• **Pour les autres cultures**, betterave, pomme de terre et orge de printemps, la mesure de reliquat est préconisée pour assurer la qualité de la récolte. Pour le maïs, le conseil est très lié au type de sol. Enfin, le colza absorbe à l'automne l'azote disponible : les pesées de la biomasse végétale en entrée et en sortie d'hiver permettent d'estimer la fourniture du sol (réglette Cetiom).

Nitrates Moins utilise le logiciel AzoFert® de l'Inra

AzoFert® permet de rattacher chaque commune à une station météo avec des valeurs réelles jusqu'à la mesure du reliquat. Ensuite, la pluie moyenne, l'ETP, la température moyenne

et le rayonnement global, à pas de temps décennaires, sont utilisés pour les valeurs prévisionnelles. Le climat de l'année passée est donc pris en compte pour les postes du bilan modélisés avant la mesure du reliquat : minéralisation des apports organiques, des effets précédents et des Cipan. Ainsi, lors d'un automne-hiver sec et froid, ces produits seront peu dégradés et agiront donc plus au printemps et en été. Une année chaude et

pluvieuse favorisera la minéralisation, donc les effets au printemps seront moindres. Cette meilleure précision qui se rapproche de la réalité du terrain peut déstabiliser nos certitudes. Un effet précédent, Cipan ou apports organiques, ne sera plus identique d'une année à l'autre, d'un secteur à l'autre. Mais la nature est changeante !

Contact : *Thierry Savoie*
02.37.24.45.73.



VISITE D'ESSAIS

Choix d'espèces et démonstration de destruction des Cipan

Mercredi 16 novembre à 14 h
chez Christophe Lecuyer à Digny

- ✓ **Commentaires des 27 modalités : espèces pures et mélanges d'espèces**
- Crucifères : moutarde classique et étamine, radis structurateur et classique...
- Légumineuses : vesce, trèfle, gesse, pois...
- Graminées : avoine de printemps, avoine brésilienne...
- Phacélie, nyger, sarrasin...
- Mélanges d'espèces : légumineuses-crucifères-avoine, légumineuses-crucifères...
- ✓ **Démonstration de modes de destruction mécanique :**
- Rouleau écraseur, broyeur, déchasseur superficiel.

En bref

Transferts en sols drainés

L'année 2011 marque la fin de trois années d'études sur le bassin versant de l'Ozanne visant à comprendre la dynamique de transfert de l'isoproturon et du chlortoluron en sols drainés et d'évaluer si des préconisations adaptées limitent ces transferts.

L'étude portée par la chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir a été menée en collaboration avec plus de cinquante exploitants, les coopératives du secteur et la société Nufarm.

Afin de vous présenter avec l'ensemble des partenaires les résultats de l'étude, nous vous invitons à une réunion de restitution le mercredi 30 novembre de 9h30 à midi, salle récréative de Yèvres.

Contact : *Sébastien Sallé*
02.37.24.45.57.

Indice du fermage 2011/2012

L'indice national des fermages s'établit pour 2011 à 101,25, soit une variation par rapport à l'année 2010 de + 2,92 % (Arrêté du 20 juillet 2011-JO du 4 août 2011). Cette variation s'appliquera en Eure-et-Loir pour l'échéance annuelle du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012. Pour information, le prix du blé-fermage (qui reste départemental) est de 20,87 €/quintal.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche technique sur notre site : www.chambre-agriculture-28.com/space-grand-public/bail-rural/

Les Trophées du Tourisme vert en Eure-et-Loir

L'Association du Tourisme vert organise pour la première fois « Les Trophées du Tourisme vert » dont l'objectif est d'affirmer la dynamique de cette filière, d'identifier les initiatives individuelles remarquables et de récompenser les efforts des prestataires pour que l'Eure-et-Loir soit une destination touristique à part entière.

Rappelons que cette activité contribue en zone rurale à l'aménagement du territoire, la mise en valeur du patrimoine bâti et du patrimoine naturel ainsi qu'au maintien d'un tissu associatif indispensable à la vie locale. Elle constitue aussi une dimension fondamentale de l'économie du territoire puisqu'elle génère des ressources financières estimées pour 2010 à 7 millions d'€, Rendez-vous le 18 novembre à 17 h 30 à Chartres, à la chambre d'Agriculture où seront remis quatorze trophées.

Contact : *Marie Tran*
Tél : 02.37.24.45.52.

Mes p@rcelles

Mes p@rcelles : de la sécurité à la performance

Vous recherchez un outil qui vous permet d'être en règle en cas de contrôle et au-delà de l'aspect réglementaire, vous souhaitez un outil pour optimiser vos intrants et suivre vos résultats technico-économiques : Mes p@rcelles est la solution de gestion de vos cultures par Internet.

Au champ ou devant votre ordinateur, en quelques clics vous enregistrez l'ensemble des pratiques et des travaux, vous êtes sûr de ne rien oublier. Pour vos produits phytos, vous êtes immédiatement informé de l'évolution des homologations. Vous pouvez tester vos mélanges. Mes p@rcelles édite automatiquement les registres réglementaires de la conditionnalité Pac : Plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire.

À partir de vos informations, Mes p@rcelles calcule automatiquement les doses d'azote, de phosphore et de potasse. Les conseils sont précis car ils prennent en compte les potentiels agronomiques de votre secteur, vos analyses de sol, les effluents, la rotation et les objectifs de rendement.

Pratique, facile, réactif !

Annick et Emmanuel Barre sont exploitants sur la commune de Ver-lès-Chartres. Abonnés depuis 2007, ils nous livrent leur avis sur mesp@rcelles. Pour eux, mesp@rcelles se résume en trois mots : « Pratique, Facile et Réactif ».

• **Pratique** : Pour Annick et Emmanuel, mesp@rcelles est un outil qui les aide au jour le jour dans leur travail sur l'exploitation : « Pour préparer les quantités de semences, prévoir l'installation du système d'arrosage, prévoir et suivre les quantités d'engrais à épandre ». Au-delà de la gestion technique, ils apprécient mesp@rcelles pour l'aide qu'il apporte sur les aspects réglementaires : « Ça permet d'être plus au clair avec les contrôles, pas de questions à se poser. Tout ce que le contrôleur recherche, il le trouve sur les synthèses réglementaires. »

• **Facile** : Pour Emmanuel, les découpages de parcelles, le jalonnage pour le système d'irrigation se font aisément à partir de la cartographie de l'exploitation avec les différents fonds de carte : quelques clics suffisent pour édi-



ter le cahier d'épandage : « C'est clair, c'est propre, c'est bien classé. »

• **Réactif** : Au-delà de l'outil, c'est l'accompagnement par l'équipe mesp@rcelles qui leur apparaît important. « L'équipe de conseillers écoute et prend en compte les améliorations demandées par les abonnés. » En effet depuis 2007, mesp@rcelles a largement évolué. « Et le conseiller est là pour répondre à vos questions... à quelques minutes du rendez-vous avec le contrôleur ! Il y a aussi les formations qui sont proposées régulièrement. C'est bien, ça permet de se rafraîchir la mémoire, de mettre à jour son dossier, dans la bonne humeur. » *Propos recueillis par O. David*

Mes p@rcelles vous permet de gérer automatiquement les stocks d'intrants. Il permet de suivre en temps réel les charges opérationnelles. Dès la récolte, vous pouvez calculer vos marges. Ainsi, pour la prochaine campagne, vous optimiserez vos choix d'assolements. Profitez des mois d'hiver pour prendre en main l'outil lors des formations que nous vous proposons.

Contact :
Equipe mesp@rcelles :
02.37.24.46.00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr